

INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU À LA CITÉ SCOLAIRE DE DIGOIN



Situation au 19 décembre 2025

Conformément aux engagements pris lors des différentes réunions de terrain tenues sur le sujet de la qualité de l'eau distribuée à la Cité scolaire de Digoin, le Département de Saône-et-Loire a, par sa vice-présidente en charge des collèges Mathilde Chalumeau, tenu le 6 novembre 2025 une réunion de travail avec la cheffe d'établissement, le conseil d'administration (représentants des enseignants et du personnel, des élèves et parents d'élèves, des agents du Département, des élus), en présence des services de l'État (sous-préfecture, Direction académique des services de l'Éducation nationale, Agence régionale de santé), du Sénateur Fabien Genet et du maire de Digoin, David Bême.

Lors de cette réunion, il avait été décidé :

- 1. De réaliser trois nouvelles campagnes de prélèvement d'ici à la fin de l'année 2025, afin que l'ARS puisse statuer sur les suites à donner à ses mesures de restriction**
- 2. De déployer les travaux annoncés et d'achever les travaux de l'internat d'ici à la fin de l'année 2025**
- 3. De réunir à nouveau toutes les parties prenantes en janvier 2026 pour faire un point de situation et partager les perspectives**

A la veille des vacances de Noël, voici un point à date de la tenue des engagements pris.

1. Réaliser 3 nouvelles campagnes de prélèvement d'ici à la fin de l'année 2025, afin que l'ARS puisse statuer sur les suites à donner à ses mesures de restriction

Comme il s'y était engagé, le Département a poursuivi les investigations de manière volontariste avec l'appui de la société OFIS (filiale de Véolia, prestataire mandaté par le Département sur recommandation de l'ARS), en testant désormais **24 points de mesure au lieu de 15 jusqu'ici.**

1.1. Quatre analyses réalisées au lieu de trois, avec des résultats de contrôles désormais conformes à 97,4 %

- Résultats de la campagne du 7 novembre 2025 :

100 % des points d'analyse ont été conformes.

Ces tests ont permis de conforter la nécessité de supprimer le réseau d'alimentation en cuivre sur le dortoir (qui sera déposé dans le cadre des travaux d'ampleur) et la nécessité de pose d'un purgeur automatique sur le dortoir 3 (qui a été installé pour les analyses du 20/11).

- Résultats de la campagne du 20 novembre 2025 :

À nouveau, 100 % des points d'analyse ont été conformes.

Ces tests ont permis de conforter la nécessité de supprimer le réseau d'alimentation en cuivre du vestiaire et du laboratoire, qui seront déposés dans le cadre des travaux d'ampleur.

- Résultats de la campagne du 8 décembre 2025, et de la campagne de vérification complémentaire menée sur 5 points le 15 décembre 2025

La campagne du 8 décembre a été réalisée un lundi afin de calibrer le temps de purge nécessaire en début de semaine, compte tenu de l'inoccupation de la Cité scolaire durant le week-end.

Une campagne de vérification sur 5 points a été réalisée, en sus, le 15 décembre 2025.

Les contrôles sont ressortis conformes aux seuils réglementaires, à l'exception d'un seul point sur le dortoir 5 (dépassement infime d'un millionième de gramme le 15 décembre).

Les résultats du contrôle sur le dortoir 5 ont été perturbés par une mise en marche forcée de la consigne de chauffage qui a eu pour conséquence d'augmenter la température de l'eau et d'accentuer de manière infime la teneur en matériaux. La consigne de chauffage ayant été corrigée, ce point de contrôle fera l'objet d'investigations complémentaires.

Ces bons résultats confirment l'efficacité des mesures prises et des travaux entrepris.

1.2. Les suites à donner sur les restrictions de l'ARS

Fort de l'application des différentes mesures et de la réalisation des actions convenues, une réunion technique s'est tenue le 11 décembre 2025 avec l'Agence régionale de santé, la société OFIS et le Département.

L'efficacité de l'avancement de la démarche d'investigation, combinant travaux et prélèvements de vérification dès après réalisation des travaux, a conduit à évoquer le sujet des levées de restrictions de l'ARS, sur certaines zones de la Cité scolaire (dont le restaurant scolaire), à partir du début d'année 2026.

Pour ce faire, de nouvelles mesures d'analyses ont été demandées par l'ARS.

Ces mesures sont d'ores et déjà commandées et se dérouleront le mercredi 7 janvier 2026.

2. Poursuivre les travaux exploratoires et achever les travaux de l'internat d'ici à la fin de l'année 2025

2.1. Le plan d'action présenté le 6 novembre 2025 se déroule comme prévu

- Extension du plan d'échantillonnage (contrôle de davantage de points d'eau) – **Fait** ;
- Action sur les phénomènes de stagnation d'eau – **Identification faite**, confirmée par les analyses, prise en compte dans le cadre des purges automatiques et **prévues dans le cadre des travaux d'ampleur** ;
- Action sur les tronçons de canalisations en cuivre – **Identification faite**, confirmée par les analyses, **suppression prévue dans le cadre des travaux d'ampleur** ;
- Identification de l'ensemble des éléments métalliques présents sur le réseau d'eau froide – **Fait**, confirmée par les analyses et **suppression prévue dans le cadre des travaux d'ampleur** ;
- Sécurisation des points d'eau par la mise à disposition de fontaines à eau (et de bouteilles d'eau en sus sur choix de l'établissement) – **Fait, et maintenu jusqu'à la levée des prescriptions par l'ARS** ;
- Mise au point d'un protocole de purge générale à chaque rentrée – **Expérimentation partielle au retour des congés de Toussaint, confirmée par les analyses, et déploiement complet dès le retour des vacances de Noël**.

1.2 Les travaux de l'internat seront achevés avant la fin de l'année comme prévu

La question de la légionnelle (réseau d'eau chaude sanitaire), a également été évoquée lors de la réunion du 6 novembre 2025.

Comme cela avait été annoncé, une entreprise est intervenue sur les dortoirs 3, 4 et 5 aux congés de Toussaint pour séparer les réseaux d'eaux froide et chaude afin de traiter la problématique de la légionnelle.

Les travaux pour les dortoirs 1 et 2 seront comme prévu finalisés entre le 19 et le 24 décembre 2025, soit en période d'inoccupation, compte-tenu de la nécessité d'une vidange complète des réseaux d'eaux froide et chaude.

Ainsi, les filtres posés au niveau des douches des dortoirs pourront être retirés à l'issue de la prochaine campagne de mesure de la légionnelle, qui sera organisée dès que possible après la fin des travaux.

3. Réunir à nouveau toutes les parties prenantes en janvier 2026 pour faire un point de situation et partager les perspectives

La réunion se déroulera le 16 janvier 2026 après-midi. Son objet sera triple :

- restituer les conclusions de l'étude globale ;
- présenter les résultats des campagnes d'analyses liées aux travaux réalisés jusqu'ici ;
- partager le cahier des charges prévoyant le contenu et le calendrier des travaux à réaliser.

Le Département reste mobilisé chaque jour, aux côtés de tous les partenaires et des services de l'État, sur le sujet de la qualité de l'eau de la Cité scolaire de Digoin, afin de continuer à entreprendre toute action prescrite pour lever les problématiques qui viendraient à perdurer, tout en maintenant la démarche de pleine transparence adoptée jusqu'ici, consistant à publier les résultats de chaque analyse.

Un remerciement est adressé aux équipes et aux élèves, qui participent avec engagement et compréhension aux initiatives et travaux visant à améliorer de concert la situation et à revenir à un fonctionnement normalisé de la Cité scolaire.

En souhaitant à chacun de bonnes fêtes de fin d'année,

HISTORIQUE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

TRAVAUX RÉALISÉS À L'ÉTÉ 2025

Pour la zone des dortoirs :

- Retrait du réseau de distribution en cuivre et pose de robinets temporisés (zones 1 et 2).



- Modification de l'alimentation en eau chaude sanitaire (zones 3, 4 et 5)
- Remplacement des mitigeurs de la tisanerie et de la chambre des surveillants

Pour le gymnase :

- Isolation thermique des tuyaux en vide sanitaire
- Modification de l'alimentation du réseau d'eau
- Mise en place de mitigeurs temporisés pour les lavabos des vestiaires

Pour la demi-pension : déploiement d'un réseau temporaire de distribution d'eau

En vide sanitaire : remplacements ponctuels des tuyaux en acier galvanisé percés



TRAVAUX RÉALISÉS À LA TOUSSAINT 2025

Pour la zone de dortoirs (démarche exploratoire sur le bâtiment A) :

- Mise en place de robinetterie à purge automatique sur les rampes de lavabos du bâtiment A et sur les tisaneries du bâtiment B.
- Suppression des points d'eau en surnombre du bâtiment A.
- Suppression des interconnexions eau froide / eau chaude sanitaire dans les dortoirs du bâtiment B et dépose des mitigeurs collectifs.
- Suppression du point bas en pied de colonne montante eau froide du bâtiment A



TRAVAUX DE LA FIN 2025

Pour la demi-pension : mise en place de purgeurs automatiques sur les fontaines à eau (du 19 au 24 décembre 2025)

Pour la zone des dortoirs :

- Fin des travaux du 19 au 24 décembre 2025 sur l'ensemble des dortoirs afin de traiter la problématique de la légionnelle (actuellement neutralisée par un système de filtre mis en place au niveau des douches, maintenus jusqu'à nouvelle analyse légionnelle)
- Déploiement massif de purgeurs automatiques sur le circuit de distribution d'eau potable (réalisé)
- Pose d'un robinet de prélèvement en inox pour apprécier la qualité de l'eau du bâtiment A (du 19 au 24 décembre 2025).



TRAVAUX A RÉALISER EN 2026

Dans l'ensemble des bâtiments de la cité scolaire, après conclusions des analyses, études à approfondir permettant de déterminer les travaux d'ampleur à réaliser en 2026 concernant :

- La suppression des bras morts et le remplacement des canalisations en acier galvanisé
- La dépose des points d'usage inutiles
- La déconnexion hydraulique des ballons d'eau chaude sanitaire (zone de stagnation et risque de pollution du réseau d'eau froide)
- La pose de clapets anti-retour au niveau des postes à risque d'interconnexion eau froide / eau chaude sanitaire